

AVIS DE GRAND FRAIS

Par Yannick Motel, Délégué Général de LESISS

Dans les référentiels climatologiques du domaine maritime, l'avis de grand frais précède la tempête.

La météorologie politique, science moins exacte car obéissant à une méthodologie moins cartésienne, présente toutefois en la matière quelques similitudes. Ainsi et depuis deux ans – la crise mondiale amplifiant le phénomène – le poste de vigie résonne de constats inquiétants concernant de notre système de santé. Que ce soit sous l'angle budgétaire, de l'équité de traitement de nos concitoyens, de l'efficacité du service rendu à l'utilisateur ou de l'attractivité des métiers de la santé, la houle s'amplifie, la gîte augmente, et tangue le navire.

Quel rapport entre cette métaphore maritime et les TIC de santé ?

Pour le discerner, il faut prêter l'oreille aux déclarations de ces derniers mois. La médecine de ville de premier recours est inadaptée. L'hôpital, en dépit des moyens qui lui sont alloués et de l'abnégation de ses personnels, est menacé d'asphyxie. Le secteur médico-social est en déshérence.

Que faire pour sortir de ce cercle chaque jour plus vicieux ?

Les maisons pluridisciplinaires de santé représentent sans doute une piste à explorer ; au nombre de 180 à ce jour, il

est question de les porter à 5 000 sans toutefois apporter la réponse à un léger détail : qui va payer ? Dans ce contexte, il faut sans doute chercher, dans une organisation différente, la réponse au nœud gordien. Pour le trancher, le chef de l'État a tracé la voie à plusieurs reprises en évoquant l'indispensable désenclavement des sphères de la ville et de l'hôpital, ainsi que le développement des coopérations interprofessionnelles et du partage de compétences.

Il a également précisé sa conviction au sujet du jeu des acteurs en matière de premier recours. S'il doit s'exercer auprès des urgences hospitalières quand c'est justifié, ce premier recours doit également, et surtout, s'exprimer autour d'une nouvelle ligne de front répartie entre les médecins, les infirmiers et les pharmaciens du secteur libéral. Il est intéressant de noter à cet égard la lettre ouverte au Président de la République adressée au début du mois de mars par la principale organisation d'infirmiers libéraux, qui propose la tenue d'assises sur le sujet aux côtés des deux autres professions concernées.

D'autres instances, notamment ordinales, œuvrent au reste dans cette direction et il y a fort à parier que ces mouvements convergents seront de nature à faire bouger des lignes réputées inamovibles. Le déplacement de ces lignes sera d'ailleurs d'autant moins douloureux que les technologies d'information auront permis, une fois largement déployées,



d'accompagner une évolution sans heurts de la position relative des acteurs du système de santé au bénéfice de la collectivité. Pour ce qui les concerne, les entreprises adhérentes à LESISS, chaque mois plus nombreuses, sont au contact des représentants des acteurs en lice au sujet de cette évolution, tant des professionnels de santé, des patients que de l'État.

Au final, il ne faut pas exclure que les observateurs de notre époque, lorsqu'ils écriront l'Histoire, mesureront que la crise actuelle n'aura pas seulement servi les intérêts de quelques traders fous et autres fonds spéculatifs, mais aura paradoxalement constitué le creuset d'une inimaginable évolution de notre système de santé. Dans ce domaine, une mise en œuvre avisée mais massive des TIC aura une forte incidence sur le traitement de l'actuel avis de grand frais. Traitement qui se traduira, soit par un retour au calme, soit par une tempête, voire une tornade. ■